



# Dispositif Argent de poche



## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Le jeune concerné

Nom:.....Prénom :.....

Sexe (cochez)  F  M

Date de naissance : ...../...../..... Age : .....

Adresse : .....

 Domicile : .....  Portable du jeune : .....

N° sécurité sociale : .....

Adresse mail du jeune et/ou des parents (**obligatoire**) : .....

*Attention : sur cette adresse sera envoyé l'ensemble des documents (disponibilités, convocations ...)*

Situation actuelle (cochez) :

Lycéen(ne) Etablissement fréquenté : ..... Classe : .....

Autres (précisez) : .....

### Parents et/ou Responsable légal

Père  Mère  Responsable Légal

Nom et prénom : ..... Adresse : .....

.....

 Domicile : .....  Portable : .....

 Travail : .....

Père  Mère  Responsable Légal

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

 Domicile : .....  Portable : .....

 Travail : .....

**A faire remplir obligatoirement par les parents ou le tuteur légal**



## NOTICE EXPLICATIVE

### Le dispositif et ses missions

Le dispositif « argent de poche » appelé également « chantier à caractère éducatif » est mis en place par les collectivités à destination des jeunes de 14 à 17 ans inclus.

Ces chantiers sont organisés durant les vacances scolaires et ont pour objectif de permettre aux jeunes de découvrir le monde professionnel, de participer à la vie de leur quartier ou de leur commune ainsi que la découverte et l'approbation de savoirs et savoir-faire.

Les missions dédiées aux jeunes sont les suivantes :

- **Au service technique** : petits travaux manuels (entretien espaces verts, désherbage, arrosage, peinture, nettoyage des locaux et voirie...), entretien des structures scolaires et agencement du mobilier et du matériel pédagogique.
- **Au service administratif** : archivage, classement, accueil des administrées, diffusion des supports de communication

*Ces missions pourront évoluer selon les besoins et les projets de la Commune de Tréméoc.*

### Les premiers chantiers démarreront aux vacances de la Toussaint

À l'issue des chantiers, en contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée avec une pause obligatoire (3h30, temps de pause compris). Cette indemnité sera versée directement par virement bancaire.

### Conditions

- Les jeunes doivent avoir entre 14 et 17 ans (**de 14 ans révolus à la veille de leurs 18 ans**).
- Les jeunes doivent être domiciliés à TREMEOC.
- Les chantiers sont réalisés pendant les vacances scolaires, et limités à 20 demi-journées maximum (20 chantiers) pendant les vacances d'été par jeune et 10 demi-journées (10 chantiers) sur les autres vacances, donc 30 demi-journées maximum dans l'année.

### Les démarches

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de la commune [www.tremeoc.bzh](http://www.tremeoc.bzh) ou à retirer à l'accueil de la mairie. Ils sont à retourner dans les meilleurs délais soit à l'accueil de la mairie soit par mail à [mairie@tremeoc.bzh](mailto:mairie@tremeoc.bzh)



## AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur, .....

En qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils ..... s'engage :

- La collectivité ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une assurance « Responsabilité Civile » en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La collectivité s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Madame, Monsieur, ..... autorise ma fille – mon fils :

Nom : .....

Prénom : .....

Domicilié(e) : .....

.....

### A participer à l'opération « Argent de poche »

J'autorise mon enfant à effectuer seul le trajet « domicile/lieu d'intervention »

Et/ou

J'assure le transport de mon enfant sur son lieu d'intervention

J'autorise également les responsables à prendre les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie

Dans le cadre des missions « Argent de Poche », des photos peuvent être réalisées avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

J'autorise les prises de vue de ma fille – mon fils

Je refuse les prises de vue de ma fille – mon fils

Fait à : ....., le ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



## CONTRAT D'ENGAGEMENT DU JEUNE

- Être présent sur la totalité de la mission confiée et ne pas quitter la mission sans l'autorisation de l'encadrant ;
- Être ponctuel et se présenter au lieu de rendez-vous préalablement communiqué ;
- Prévoir une tenue vestimentaire adaptée aux travaux prévus (les travaux confiés peuvent être salissants) ;
- Réaliser correctement les tâches qui me sont confiées ;
- Respecter et appliquer les consignes qui me sont données par les encadrants ;
- Faire preuve d'un comportement respectueux ;
- Prendre soin du matériel confié ;
- S'engager à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité ;

---

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à : ....., le ..... /..... /.....

Signatures précédés de la mention « Lu et approuvé »

Le participant

Le représentant légal

### Motivations

En quelques lignes, exposez vos motivations à participer au dispositif « Argent de poche » :

.....

.....

.....

.....

.....



## DISPONIBILITES ET PREFERENCES

Les chantiers auront lieu exclusivement les matinées de 8h30 à 12h00

### Vacances d'automne/toussaint

Du 20 au 24 octobre 2025

Du 27 au 31 octobre 2025

Jour(s) d'indisponibilité : .....

### Vacances de Noël

Du 22 au 23 décembre 2025\*

\*sous conditions d'être disponible sur ces deux matinées

### Préférences de services

Noter de 1 à 2 en fonction de vos souhaits\*

Services techniques

Services administratives

*\* il est possible que nous ne puissions pas respecter les préférences*



## PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Justificatif de domicile datant de **moins de 3 mois**
- Photocopie d'une pièce d'identité (**recto & verso**)
- Photocopie de la carte vitale **au nom du jeune** (ou de l'attestation d'assuré social)
- Relevé d'identité bancaire (versement de l'indemnité)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (**avec le nom de jeune mentionné**)
- Dossier d'inscription ci-dessus
- Fiche sanitaire de liaison ci-joint

Les informations personnelles recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires pour valider et traiter votre demande d'inscription au dispositif « argent de poche ». Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatisé et utilisées uniquement par la mairie de Tréméoc.

Les données personnelles sont conservées et traitées en base active pour la seule durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie, puis elles seront versées en archives intermédiaires pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles seront conservées.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser à Mairie de Tréméoc, 1 Plasenn Ti-Ker 29120 Tréméoc ou au Délégué à la protection des données, CDG29, 7 boulevard du Finistère 29000 QUIMPER.